

Communiqué de presse

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Tunisie fournit une assistance aux institutions gouvernementales régionales de Médenine

Médenine, Tunisie, le 24 Novembre, 2017 - Dans le cadre des visites périodiques sur le terrain afin de s'enquérir de la situation des réfugiés dans diverses régions du pays et assurer la consultation, la coordination et la coopération continue avec les autorités tunisiennes aux niveaux central et régional, M. Mazin Abu Shanab, Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Tunisie, effectue une visite à Médenine où il aura un certain nombre de réunions avec les autorités, en particulier avec le Gouverneur de Médenine, M. Habib Chaouat. Il visitera également les dortoirs pour réfugiés et migrants à Médenine et visitera quelques familles de réfugiés pour vérifier leurs situations.

Dans le cadre de renforcement des capacités des autorités Tunisiennes, en particulier dans les zones d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile où ils peuvent accéder à des services de base tels que la santé, l'éducation et les services sociaux, M. Mazin Abu Shanab et M. Habib Chaouat assisteront à la cérémonie de donation d'une ambulance du HCR au profit du Gouvernorat de Médenine.

Par la même occasion, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) signera un accord avec le Gouvernorat de Médenine pour contribuer à la remise en état du site qui a accueilli l'ancien camp de Choucha, qui a été fermé depuis 2013. La valeur de cette contribution est de 100.000 dinars tunisiens qui seront transférés au Gouvernorat de Médenine, pour procéder aux travaux nécessaires à la remise en état du site avant la fin de l'année pour être utilisé par les autorités tunisiennes tel qu'il était avant 2011.

D'autres donations seront faites dans les prochains jours à travers les Ministères concernés au profit notamment de l'hôpital régional de Médenine avec un équipement médical d'une valeur d'environ 160.000 dinars tunisiens. Le 25 novembre 2017, le bureau du HCR à Zarzis lui fournira aussi une assistance en matière de literie, de couvertures et de savon. Le HCR prévoit également de fournir du matériel au Centre Ben Guerdane pour la jeunesse et les enfants et à des écoles primaires publiques du Gouvernorat de Médenine.

24 novembre: Contribution du HCR à la réhabilitation du site qui accueillait le camp de Choucha d'une valeur de 100 000 dinars tunisiens.

25 novembre: Hôpital régional de Médenine, distribution de matelas, couvertures et savon.

Avant la fin de l'année 2017: Distribution d'équipements au profit :

du Centre de Ben Guerdane pour la jeunesse et les enfants,

-d'écoles primaires publiques du gouvernorat de Médenine,

-de l'hôpital régional de Médenine (d'une valeur de 160.000 dinars tunisiens).

Le HCR continue avec l'appui de ses partenaires à soutenir les autorités tunisiennes pour l'adoption du projet de loi nationale sur les réfugiés qui réglerait la situation des réfugiés et garantirait leur statut juridique.

« Nous espérons l'adoption d'une loi nationale sur l'asile en Tunisie en 2018 pour renforcer les efforts des autorités tunisiennes, en particulier du Ministère de la Justice. Si cette loi est adoptée, la Tunisie sera le premier pays arabe à régler l'asile dans la région » a déclaré le Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Tunisie, M. Mazin Abu Shanab, à cet égard.

Au cours de cette visite, M. Mazin Abu Shanab rencontrera les partenaires opérationnels du HCR tels que le Croissant-Rouge tunisien (CRT), l'Institut arabe des droits de l'homme (IADH), l'Agence de développement et de secours adventiste (ADRA) et le Conseil italien pour les réfugiés (CIR).

M. Abu Shanab a renouvelé lors de son entretien avec Monsieur le Gouverneur de Médenine et les déclarations faites aux médias, la haute considération du HCR pour la coopération exceptionnelle avec les autorités tunisiennes en général et le gouvernorat de Médenine en particulier. Il a également salué l'engagement des autorités Tunisiennes et du peuple tunisien envers les réfugiés vulnérables, et leur sens humanitaire et l'élan de solidarité, incarné par les services fournis aux réfugiés et la recherche continue d'améliorer leur situation et alléger leurs souffrances. M. Abu Shanab a également apprécié les efforts humanitaires exceptionnels déployés par les autorités en matière de sauvetage maritime.

À propos du HCR

Le HCR a été créé en 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies et le mandat du HCR est d'aider les gouvernements à protéger les réfugiés et les aider. Il vise à protéger les droits et le bien-être des réfugiés. Il veille à ce que chacun puisse exercer le droit de demander l'asile et à trouver refuge dans un autre Etat. Il protège et aide les personnes apatrides, ou à la demande du Secrétariat général des Nations Unies, les personnes déplacées internes.



En Tunisie, le HCR soutient les autorités tunisiennes pour protéger et assister les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le HCR enregistre les demandes d'asile et soutient les réfugiés pendant leur séjour en Tunisie.

Pour plus d'informations sur le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés: www.unhcr.org